



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°08 du 26 mai 2023



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



Comme la semaine dernière, la fin de semaine s'annonce sèche et ensoleillée. Les températures matinales restent fraîches.

L'essentiel de la semaine

- Céleri** : bon état sanitaire.
- Chou** : altises et pucerons à surveiller car conditions favorables.
- Oignon** : bon état sanitaire.
- Poireau** : situation sanitaire saine.
- Salade** : premières chenilles.

Sommaire :

CELERI :	2
CHOU - NAVET :	4
OIGNON :	7
POIREAU :	8
SALADE :	9
Notes nationales biodiversité :	11
« Méthodes alternatives :	11
Des produits de biocontrôle existent »	11
Note nationale abeille 2023	11



Webinaire "Gestion des adventices toxiques en culture légumière"

UNILET et Agro-Transfert Ressources et Territoires vous invitent au webinaire de restitution du programme GAROTOX, subventionné par le CASDAR, le 30 mai 2023 de 14h à 17h.

Gestion des adventices toxiques en culture légumière :

- Quels sont les enjeux du désherbage en légumes de plein champ ?
- La qualité des légumes destinés à l'industrie est-elle impactée par la réduction des herbicides ?
- Comment intégrer la menaces des alcaloïdes toxiques dans les itinéraires de gestion des adventices à l'échelle de la rotation ?

<https://ecophytopic.fr/piloter/webinaire-gestion-des-adventices-toxiques-en-culture-legumiere>

CELERI :

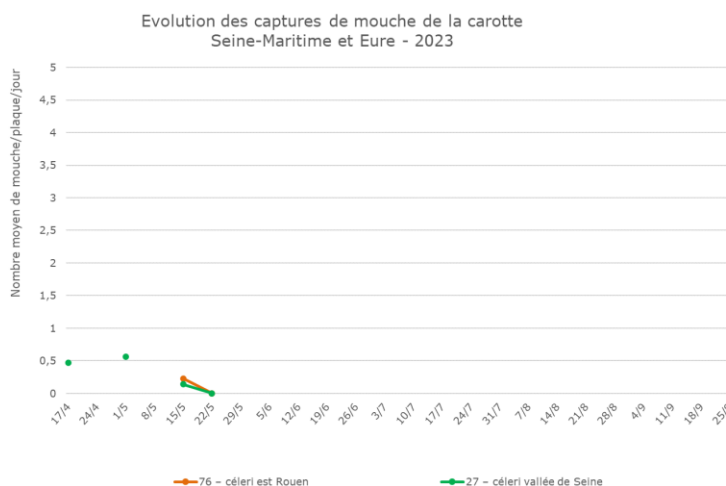
Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine	2 parcelles de céleri rave	Jeunes plants
76	Est Rouen	1 parcelle de céleri rave	
14		3 parcelles de céleri rave	
50	Mont Saint Michel	3 parcelles de céleri rave	
	Surtainville	1 parcelle de céleri rave	
	Val de Saire	3 parcelles de céleri branche	

Bon état sanitaire des parcelles.

Mouche de la carotte :**Piégeage :***Secteurs Seine-Maritime et Eure :*

Les captures sont nulles dans les deux parcelles de céleris.

*Secteurs Surtainville et Val de Saire :*

Les captures sont nulles dans les quatre parcelles du réseau.

Secteur Calvados :

De premières captures sont enregistrées dans une parcelle au nord de Caen.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.



Larve



Mouche de la carotte adulte

Photos de la larve à gauche et adulte à droite de la mouche de la carotte. Source : Le Point sur : Connaissance et maîtrise de la mouche de la carotte n°3, CTIFL, mars 2012.

Pour en savoir plus :

https://plateforme-documentaire.ctifl.fr/GED_CTIFL/110195793837/24.pdf**Evolution du risque :**

Cette semaine, les captures sont très faibles à nulles. Evolution à suivre avec les prochains relevés. Maintenir le bâchage sur les cultures précoces.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes n'émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Observations :**

Des galeries ont été observées sur le feuillage de jeunes cultures de céleris sur 20 à 100% des plants en vallée de Seine.

Piégeage :

Aucune mouche n'a été piégée depuis le précédent bulletin.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.



Mouche du céleri et galerie avec asticot de mouche du céleri (Sileban)

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branché : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :


Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Puceron :

Des pucerons ailés ont été notés dans 4 parcelles de céleri situées dans la Manche.

 La présence de coccinelles adultes est notée dans ces parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branché et persil : 10% de plants avec colonies d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	2 parcelles	
76	Vallée de Seine	1 parcelle	
50	Surtainville	1 parcelle chou	Jeunes plants à 9 feuilles
		1 parcelle navet	
	Val de Saire	5 parcelles chou 2 parcelles navet	

Bon état sanitaire des parcelles.

Mouche du chou :**Observations :**

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque dans les parcelles du réseau. Des dégâts sont signalés sur le secteur de la pointe du Havre dans une parcelle de radis : 80% de radis véreux.

Relevé des pièges :

Des mouches sont piégées dans les parcelles de navet et de chou du val de Saire.

		Mouche du chou	
Nb moyen de mouche/piège/semaine		Sem 20	Sem 21
Surtainville	Chou	0	0
	Navet	0	0
Val de Saire	Chou	0.1	0.2
	Navet	0	1

Nuisibilité :

Ce sont les larves (asticots) qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de Brassicacées.



Adulte de mouche du chou

Sur cette illustration est présentée un adulte de *Delia radicum* sur chou, pattes arrières relevées, en train de se toiletter. **Mouche du chou** (cabbage root fly)

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/11663/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Delia-radicum>

Evolution du risque :

Une activité de cette mouche est enregistrée sur le secteur du val de Saire. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Altise :

Observations :

Sur les neuf parcelles observées cette semaine, la présence d'altises est relevée dans deux parcelles (vallée de Seine et val de Saire) sur 40 à 48% des choux à un niveau de 1 à 30 insectes par plantes. Leur présence est également relevée dans une parcelle de navets sur le secteur de Surtainville.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Sur chou, le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.



Altises sur chou

Evolution du risque :

Les conditions actuelles, sèches et ensoleillées sont favorables à ce ravageur.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Aleurode :

Des aleurodes sont observées dans la parcelle de choux située en vallée de Seine sur 15% des plantes avec des effectifs inférieurs à 10 mouches blanches par plante.

Pour en savoir plus :

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays de la Loire/022 Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Productions-vegetales/SBT Fiche FOCUS Aleurode du chou.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Productions-vegetales/SBT_Fiche_FOCUS_Aleurode_du_chou.pdf)



Aleurode du chou

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont favorables à leur développement.

Chenilles :

Aucune chenille n'a été constatée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles. En l'absence d'averse, les conditions climatiques sont favorables au vol des papillons.

Pigeon :


Des attaques de pigeon sont observées dans le Calvados et la vallée de Seine.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

Pucerons verts et cendrés :

Des pucerons cendrés sont observés dans une parcelle située en vallée de Seine sur 10% des choux. La présence de pucerons verts est notée dans cinq parcelles sur 4 à 75% des choux.

 Dans le Calvados et en vallée de Seine, la faune auxiliaire est présente et active sous la forme de larves et adultes de coccinelles ainsi que la présence de pucerons parasités (momies).



Larve de coccinelle et pucerons parasités (momies)

Evolution du risque :

Globalement, la présence est toujours **faible** mais les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles de semis 1 parcelle de bulbilles	De 2 feuilles pour les semis jusqu' à début bulbaison pour les oignons blancs
27	Vallée de Seine	1 parcelle oignon blanc/botte	
50	Mont St Michel	2 parcelles semis 1 parcelle bulbilles	

Bon état sanitaire des parcelles.

Mildiou :**Observation :**

Comme dans le bulletin précédent, quelques taches de mildiou sont observées dans la parcelle d'oignons blancs située en vallée de Seine.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Le temps sec et ensoleillé actuel n'est pas favorable à son développement. Evolution à suivre notamment en cas de fortes rosées le matin car le risque est présent pour tous les oignons à proximité de la parcelle avec symptômes.

Thrips :**Observations :**

Aucun thrips n'a été observé cette semaine dans les parcelles du réseau

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Evolution à suivre notamment sur les oignons blancs car les conditions climatiques sont favorables à leur développement. **Observez** régulièrement vos parcelles.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		1 parcelle plantée	
	Mont Saint Michel	4 parcelles de poireaux plantés	
50	Créances	2 parcelles de pépinière dont 1 en AB	
		3 parcelles de poireaux plantés	
	Surtainville	1 parcelle de pépinière	
		1 parcelle de poireaux plantés	
	Val de Saire	4 parcelles de poireaux plantés	

Bon état sanitaire des parcelles.

Mouches de l'oignon et des semis :**Observations :**

Aucune attaque n'est observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Des mouches des semis et de l'oignon ont été piégées dans tous les secteurs.

	Mouche des semis <i>Delia platura</i>			Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>		
	Sem 18	Sem 20	Sem 21	Sem 18	Sem 20	Sem 21
Nb moyen de mâle/piège/semaine						
Surtainville	2	0	0	0,25	0	0
Val de Saire	7	2	2,5	0	0,5	0,5
Créances	Mise en place	6	17	Mise en place	0,5	2

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque :

Une activité de ces deux mouches est enregistrée dans les parcelles.

Le risque **augmente** dans les parcelles de pépinières notamment si le sol est fraîchement travaillé. Eviter le débâchage des pépinières pour le moment.

Gestion du risque :

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Thrips :**Observations :**

Aucun thrips n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Les captures restent faibles.

nb moyen de thrips/plaque/jour	Semaine 18	Semaine 20	Semaine 21
Val de Saire	0,38	0,47	0,42
Surtainville	/	0,42	0,5

Éléments de biologie :

L'adulte *Thrips tabaci* est jaunâtre, il mesure de 0,8 à 1,2 mm et le mâle est plus petit que la femelle. Les antennes ont 7 articles et les ailes sont jaune-marron.

Plantes-hôtes :

Thrips tabaci est très polyphage, il attaque l'oignon, le poireau, la tomate, la pomme de terre, le tabac, le pêcher, le chou, la luzerne, la laitue ainsi que la betterave. (source Ephytia)

Adulte (Wikipedia)



Pour en savoir plus sur cet insecte : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/thrips-du-tabac-et-de-loignon>

Evolution du risque :

Cette fin de semaine, la météo annoncée est favorable à son développement. La pression est à ce jour quasi nulle dans les parcelles.

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		2 parcelles	
27		1 parcelle	
14		5 parcelles	
50	Mont Saint Michel	4 parcelles	Jeunes plants à proche récolte
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	1 parcelle	
	Val de Saire	3 parcelles	

Bon état sanitaire des parcelles.

Noctuelle gamma :**Observations :**

La présence de toutes jeunes chenilles a été notée dans certains secteurs :

- Créances : présence de chenilles dans les deux parcelles sur 8% des laitues.
- Calvados : présence de chenilles dans une parcelle sur 2% des laitues.

Piégeage :

Les premières captures de papillon ont été enregistrées dans le nord Cotentin avec 1 à 3 papillons selon les pièges.



Jeune chenille

Evolution du risque :

Les conditions climatiques de cette fin de semaine sont favorables au vol des papillons. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.

Noctuelle terricole :

Observations :

La présence de noctuelle terricole est signalée dans une parcelle du val de Saire.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques de cette fin de semaine sont favorables au vol des papillons et au développement des chenilles. **Observez** régulièrement vos parcelles.

Puceron :

Observation :

Quelques pucerons souvent ailés sont signalés dans tous les secteurs hormis le nord Cotentin avec des effectifs faibles.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps.



Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

Le risque est globalement **faible** sur la majorité des parcelles car les pucerons ailés présents ne vont pas forcément s'installer. Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Pigeon :

Des attaques de pigeon sont observées sur plusieurs secteurs.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Mildiou :

Des attaques sont observées sur certaines séries en cours de récolte précédemment sous petits tunnels ou voiles.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Eliminer les déchets de culture : broyer les déchets de culture immédiatement après récolte, réaliser un désherbage soigné.
- Choisir des variétés résistantes : c'est le moyen de lutte à privilégier. Dans la mesure du possible sélectionner des variétés présentant une résistance toutes races. Si une variété sensible doit être cultivée, la placer à part et limiter les surfaces d'un seul tenant. De nouvelles races apparaissent cependant : rester vigilant.

Evolution du risque :

Les conditions humides et les voiles thermiques ont été très favorables au cycle du *Bremia*. Pour les nouvelles séries, le temps sec actuel n'est pas favorable.

Surveillez vos parcelles en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Sclérotinia :

La présence de sclérotinia est toujours observée essentiellement dans les séries précédemment bâchées.

Evolution du risque :

Pour cette maladie les stades proches de la récolte sont très sensibles. Pour le sclérotinia, les attaques sont liées à l'historique de la parcelle.

Notes nationales biodiversité :



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.
<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :
<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Note nationale abeille 2023

https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/note_nationale_abeille_reglementation_04-2023.pdf

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière